



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE ORDINAIRE

Selon l'art. 84 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête les plans présentés par :

L'ARCH collectif Sàrl, à Bulle, au nom de Caroline Regal et Thomas Quiévreux, à Bulle, pour la transformation et l'agrandissement d'une maison d'habitation avec la création de 2 nouvelles chambres, la suppression d'un couvert extérieur et la création d'un nouveau couvert à voitures sur l'article n° 302 RF Broc, rue du Tir 11.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir du 11.10.2025.**



Broc, le 10.10.2025
Le Secrétariat communal